L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 381.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 29 au 30 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 30 à 5 h. 02.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

ARRESTATION D'UN ESCANIER

M. Alban Willemin, 49 ans, agent d'assurances, 103, rue des Anges, avait déposé sa bicyclette contre la façade d'un immeuble de la rue du Trichon. Soudain, il aperçut un individu prenant possession de sa machine et après l'avoir enfourchée s'enfuit dans la direction de la place du Trichon. Il le poursuivit et cria au voleur. Ses appels furent entendus du gardien de la paix Alexandre Deffontaines qui s'élança sur les traces du bécanier, qu'il rejoignit dans la rue Inkermann. Celui-ci, Edouard Delattre, 46 ans, menuisier, domicilié rue J.-Guesde, cour Henri, 11, fut amené devant M. le commissaire de permanence qui procéda à son arrestation. Il a été déféré au Parquet.

FACHEUX OUBLI

Vers 17 h., M. Jean Wauquier, 37 ans, employé de banque, 103, rue Dupuy-de-l'Homme, descendait du train en gare de Roubaix. Il était porteur de quelques colis, d'une valise et de trois pneus de bicyclette. A sa femme qui l'attendait, il remit la valise et les pneus, tandis qu'il pisçait sur sa bicyclette les autres colis. En arrivant chez eux, les époux s'aperçurent avoir oublié les paquets sur le quai. Ils y retournèrent mais trop tard. On recherche un homme vu rôdant sur les lieux du vol et qui ne serait pas étranger à la disparition des colis.

LES NOCTAMBULES

Marie-Louise Leurs, 23 ans, tisserande, 16, rue du Flandre, et Germaine Gouraud, 21 ans, canneteuse, 6, rue du Brésil, ont récolté des contraventions pour circulation après l'heure de la retraite.

APRÈS L'ACCIDENT DE LA RUE OU GRAND-CHEMIN

Nous avons relaté le grave accident de motocyclette qui s'est produit samedi à 21 h. 30, face au 70 de la rue du Grand-Chemin. Le pilote de la machine, M. Rodolphe André, 28 ans, électricien, 4, rue de Mouvaux à Tourcoing, avait dû être transporté de toute urgence à La Fraternité sur bulletin d'admission du docteur Faidherbe, qui craignait une fracture du crâne. Très heureusement, la blessure n'était pas aussi grave qu'on avait cru et le blessé a pu fournir aux enquêteurs toutes les précisions de son accident. Son état ne cause aucune inquiétude.

MAUVAISE CHUTE

Perdant l'équilibre dans la cour de son habitation, 18, rue de Bouvines, cour Ferret, 11, Mme Vve Cornil, née Louise Delenge, fit une chute, se fracturant l'épaule droite. M. le docteur Lekieffre, après lui avoir donné les premiers soins, la fait admettre à l'hôpital La Fraternité.

LE TIRAGE de la 9me tranche de la Loterie Nationale

La Délégation Générale du Gouvernement Française dans les territoires occupés (Secrétariat d'Etat aux Finances - Loterie Nationale) communique :

Le Secrétariat Général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la tranche « COLONIES DE VACANCES » de la tranche de la Loterie Nationale 1942) sera assuré en présence du public, le jeudi 2 juillet prochain, au Grand Théâtre municipal de NANCY (Meurthe-et-Moselle).

En raison de l'importance du programme artistique, cette cérémonie aura lieu à 19 heures 45 et sera, comme de coutume, publique et gratuite.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles de tickets de rationnement en pain, viande, matières grasses, sucre, chocolat et saliments spéciaux se poursuivra dans l'ordre suivant : salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, mardi 30 juin : matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45, 38.001 à 39.006 ; après-midi, de 14 h. 15 à 17 h. 45, 39.001 à la fin.

Les retardataires ne seront servis que dans la journée du mercredi 1er juillet, aux mêmes heures que lors de la distribution.

AVIS AUX VICTIMES DES BOMBARDEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARMISTICE

Les personnes titulaires de la carte du combattant ou d'une pension de la loi du 31 mars 1919 (invalides, veuves, orphelins, ascendants) ou des lois du 24 juin 1919 et 26 juillet 1941 (victimes directes ou ayants cause de victimes civiles de la guerre) ayant subi des dommages du fait des bombardements postérieurs à l'armistice de juin 1946, sont invitées à ne présenter dans le moindre délai, à la mairie (2e étage, guichet 15), munies de leur carte du combattant ou de leur titre de pension et de leur livret de famille

LE CONSEIL MUNICIPAL A VISITÉ LE GROUPE DES JARDINS OUVRIERS DES « TROIS PONTS »

La Municipalité n'a jamais cessé de prêter une attention toute particulière aux œuvres sociales parmi lesquelles il convient de classer celle extrêmement importante des jardins ouvriers, surtout en cette période. Parmi les nombreux groupes de jardins, il faut placer au tout premier rang, celui des « Trois Ponts » englobant quelques cinq cent cinquante lopins de terre cultivés avec soin par les heureux détenteurs. Il ne faut surtout pas croire que les jardiniers ne sont que des hommes. Parmi ceux inscrits au groupe dont il est question, nous trouvons une dizaine de femmes de prisonniers, mères de famille, qui n'ont pas craint de se mettre à l'œuvre pour faire rendre à la terre, parfois aride, son maximum afin de nourrir tout un petit monde dont les estomacs ne cessent de réclamer leur pitance. C'est dire combien ces mamans sont méritantes et, aussi, combien elles sont admirées et assistées par leurs collègues masculins qui leur prêtent la main pour effectuer les gros travaux.

C'est pour se rendre compte du mal que chacun s'impose et du résultat acquis après des mois de travail opiniâtre que les membres du Conseil municipal se sont rendus hier matin, à 16 heures, dans ce quartier retiré de la ville transformé en une oasis de fraîcheur et dont les produits sont justement appréciés. Sur les lieux, nous avons remarqué la présence de MM. Charles Bauduin, faisant fonctions de maire entouré de MM. Edouard Demevère, adjoints au maire ; Clément Meirlevenck, Valentin Vannoteghem et Steenhaut, conseillers municipaux ; Grenjean, secrétaire général de la mairie de Roubaix ; Georges Pluquet et Victor Provo, chefs de services ; Hector Wargniez, jardinier-chef ; Robert Hétuin et Félix Vyncke, secrétaire et délégué général du groupe des « Trois Ponts », ainsi que des membres de la commission.

M. Steenhaut, président du groupement, souhaita la bienvenue aux visiteurs et il expliqua à M. Bauduin, l'organisation de cette œuvre admirable des jardins ouvriers, notamment le service de surveillance nocturne appliqué de façon parfaite car aucun vol ne fut constaté jusqu'à ce jour, ce qui prouve la vigilance des jardiniers. Emerveillé de la façon dont les parcelles de terrain sont entretenus et du résultat acquis après une année de préparation et de soins assidus, M. Bauduin adressa de vives félicitations aux membres de la commission et plus particulièrement à M. Félix Vyncke dont le dévouement est admirable et peut être cité en exemple, plus particulièrement à M. Félix Vyncke dont le dévouement est admirable et peut être cité en exemple à plus d'un membre de la grande famille ouvrière des « Trois Ponts ».

Ensuite, tout le monde parcourut les allées de cette immense nappe de verdure promettant les plus beaux fruits et légumes pour l'hiver prochain prochain. Signalons, pour terminer, que ces jours derniers, accompagné de quelques membres du comité, M. Hector Wargniez, l'infatigable jardinier-chef de la ville a procédé à un examen approfondi de chaque parcelle afin d'établir le palmarès annuel que nous ferons paraître à bref délai.

Notons que cette sélection ne fut pas commoda et qu'il faut posséder toutes les qualités et la compétence de M. Wargniez pour arriver à faire une judicieuse élimination et reconnaître les mérites de chacun. D'ailleurs, de chaleureuses félicitations lui furent adressées pour le travail ingrat, effectué en toute justice et équité.

Les transports clandestins

Sous ce titre, dans notre édition du 16 courant, nous avons signalé qu'un colis renfermant vingt kilos de sucre avait été saisi en gare de Roubaix et que le destinataire, M. Jean-Baptiste De Roucke, 39 ans, contremaître de tissage, 192, rue Henri Regnault, avait fait l'objet de plusieurs procès-verbaux.

Ce matin, ce dernier nous déclare : « Il ne s'est nullement le marchandise destinée au marché noir mais ce sucre m'avait été envoyé par mon frère, cultivateur dans la région, qui touche des rations supplémentaires de cette denrée. Elle était destinée à ma consommation personnelle et elle me sera très probablement rendue, des démarches en ce sens ayant été faites à la Préfecture où ma bonne foi a été reconnue. » Dont acte.

« LE BARBIER DE SÉVILLE » AU GRAND THÉATRE

L'opéra comique de Rossini a été représenté devant un nombreux public, au Grand Théâtre de Roubaix.

Le nom prestigieux de Miguel Villabella, qui figurait dans la distribution, éveilla un vif plaisir que goûta le public à cette séance.

La distribution, du reste s'est révélée très heureuse. Le rôle de Figaro, qui exige un organe extrêmement souple et moelleux, un acteur complet avait en M. Léon Delmulle le représentant rêvé. Celui-ci lui prêta sa personnalité, et un organe parfaitement fatigué, dont il parvint à tirer le maximum d'effet. Un beau succès lui fut fait, mais nous croyons que le public a applaudi le personnage, plutôt que le chanteur qu'il a été dimanche. Quant à M. Sugein, dont on connaît la conscience professionnelle, la belle voix de basse et la grande habitude des planches, il campa un intéressant personnage de Bazile, tant au point de vue scénique, que vocal.

La charmante Mlle Bachelet interprétait Rosine ; elle le fit avec beaucoup d'adresse et excella dans les vocalises, particulièrement au 3e acte. Nous nous permettrons cependant une légère critique : que cette artiste délasse les effets là elles ; son jeu y gagnera et son succès sera certes tout aussi important.

M. Thuleau mit beaucoup de fantaisie (peut-être un peu trop même !) dans l'interprétation du rôle de Bartholo, qui exige un organe de basse bouffe. Il remporta cependant un beau succès dû à son extrême habitude des planches.

Le reste de la distribution comprenait les noms de Mme Thuleau mère et de MM. J. Lemonnier, M. Marnia et D. Lérisson.

L'orchestre, sous la direction de M. Lemaître, a parfaitement su faire apprécier la finesse et les beautés de la partition de Rossini, dont il fut un interprète consciencieux, et toujours juste. Il eût dû cependant se contenter d'accompagner les artistes, non pas de les couvrir, comme cela se produisit trop souvent.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Denis Papin, de Tourcoing, rue de Guisnes, 98, ne boulevard de Cambrai, 60 ; Yvette Carele, rue Jean Baptiste Glorieux, 22, cour Saint-Martin, 9 ; Patrick Delobette, rue du Collège, 174 ; André Ducoté, boulevard de Metz, 77 ; Françoise Verricat, boulevard Industriel, 74, né boulevard de la République, 75 — Michel Dauwe, rue Lennes, 9, cour Debled, 1.

Publications : Alfred Tonneau, boucher, de Mouvaux, avenue des Lilas, 16, et Paulette Haesebrouck, sans prof., rue Lecroix, 136 ; Clément Bockaert, gardien de la Paix, de Wattrelos, rue de l'Union, 174, et Lucienne Cnudda, rencontreuse, rue du Moulin, 69, cour Pennel, 15 ; Albert Debouséère, employé, rue Pellart, 87, et Alice Bernard, s. p., avenue de la Gare, 21, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; Michel Roussel, industriel, boulevard de Paris, 6, et Ginette Pollet, s. p., rue du Manège, 9 ; Daniel Verseval, directeur de cinéma, rue Lecomte Bailion, 16, et Huguette Desmettre, s. p., de Tourcoing, rue de Mouvaux, 15 ; Robert Vandersticket, préparateur en pharmacie, rue Saint-Joseph, 57, et Emilienne Van de Meeler, couteuse, de Nechin ; Pierre Tiberart, instituteur, avenue Delory, 2, à Croix, et Andrée Vanderhaeghe, sténo-dactylographe, rue Maréchal Foch, 6.

Décès : Adolphe Bultinck, 52 ans, rue Jacquard, cour du Gaz, 12 ; Frédéric Van Sore, 81 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Marie Soudée, veuve Gillot, 77 ans, rue Ingres, 363 ; Angèle Leclercq, veuve Vermeulen, 65 ans, rue de l'Alma, 123 ter.

— Eugène Bultjauw, 65 ans, rue de Beaumont, 41, cour Mulliez, 1 ; Florine Waterschoot, veuve Audenaert, 62 ans, rue Mulliez, 100, cour Delplanque, 14 ; Jean Salomon, 43 ans, rue de Luxembourg, 170, c. Saint-Louis, 12.

LANNOY

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES

La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, de la licence, aura lieu aux dates ci-après :

A Leers, le 1er juillet, de 8 h. 30 à 11 h., au debit de tabac Lory ; **Lys**, le 2 juillet, de 8 h. 30 à 16 h. 36, debit de tabacs Delplanque ; de 14 à 15 h., debit de tabacs Bauffe ; le 7 juillet, de 14 à 15 h., debit de tabacs Borteele.

Toufliers, le 2 juillet, de 6 h. 30 à 10 h. 30, debit de tabacs Dubrulle ; **Sailly**, le 2 juillet, de 14 à 14 h. 30, debit de tabacs Doby ; **Lanney**, le 7 juillet, de 6 h. 30 à 10 h. 36, debit de tabacs Bourghelle ; **Hem**, le 4 juillet, de 8 h. 30 à 5 h. 30, debit de tabacs Laurent.

LINSELLES

Etat civil. — **Naissances** : Jeanne-Marie Delvordre, rue de Quesnoy ; Brigitte Delbecqua, rue de Lille.

Décès : Jean-Baptiste Dupree, 77 ans, ap., rue des Chaudronniers ; Louis Poirrye, représentant de commerce, 68 ans, rue du Tourcoing.

COMITÉ OUVRIER DE SECOURS IMMÉDIAT DE ROUBAIX-LANNOY ET LEURS CANTONS

Le C.O.S.I. de Roubaix-Lannoy et de leurs cantons a été reçu par M. Bauduin, adjoint au maire, faisant fonction de maire.

M. Decottignies, inspecteur du C.O.S.I., a présenté le bureau du comité. M. le Maire s'est mis avec amabilité à la disposition des gens de cœur qui vaulant aider leurs concitoyens dans le malheur. Il leur a promis son concours le plus entier dans leur besogne de solidarité humaine.

Par ailleurs, le comité s'est déjà rendu chez quelques victimes des bombardements dont il a établi les dossiers.

Le C.O.S.I. tient ce qu'il promet : il n'a pas perdu de temps pour faire œuvre d'entraide.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

Les commandes de charbon se poursuivant comme suit :

A ROUBAIX

SECTEUR N. 1

Foyer d'Education Ouvrière Rue Jules Guesde, 178

1er juillet. — Matin : rues F. de Roubaix (27 à 225, 53 à 275), Laiande.

Après-midi : rues Antoing, Massena, Mons, Kléber, Devoust, Surcouf, Soult.

2 juillet. — Matin : rue Hoche, place Carnot, rues d'Orchies, Molière, allée des Villas, rue du Pile.

Après-midi : rues Tortue, Bon Rasoir, Lannes, Dr Estaing.

3 juillet. — Rues Dampierre, Marceau, Desain, Delesenne, Beaurepaire, Kellerman, Valenciennes, quai du Hartel.

4 juillet. — Rues Jules Guesde (207 à 425, 166 à 388), V. Delannoy, Babylone, St-Amand.

6 juillet. — Rues Marie Buisine, Copernic, Beaumur, Lesne, Pasteur, Bert, Cas. Perrier, Guizot, Lafayette, Gléchier, de Condé.

7 juillet. — Rues St-Rédempteur, Bourdeloue, Fénelon, nlece Faidherbe, rue Louis Dupire, boulevard Colmar, rues Newton, Monge, Leverrier, Franklin.

8 juillet. — Rues des Fossés, Chermesane, Progrès, Nabuchodonosor, Beaurewart.

9 juillet. — Rues Thiers, St-Quentin, St-Eleuthère, Ste-Thérèse (2 à 2 ter), boulevard de Belfort, rues H. Lefebvre, Pisnche Trouée.

SECTEUR N. 6

Ancienne Ecole Communale angle du Bois et des Fabricants

1er juillet. — Matin : rue Fosse aux Chênes (1 à 47, 2 à 62), cont. Saint-Martin, rues du Vieil Abreuvoir, du Curé, Nain, du Pays, place Chevreuil, rue Hospice.

Après-midi : rues Ermitage, St-Pierre, des Ecoles, des Lignes, Emile Moreau, des Chasseurs, Veucanson.

2 juillet. — Matin : rues St-Honoré, rue et place Notre-Dame, de la Clef, de l'Arc, St-Etienne, l'Avocat, de Roubaix, St-Vincent-de-Paul, Stéphenson.

Après-midi : rues Blanchemaille (1 à 153, 12 à 136), de la Lys.

3e juillet. — rues de l'Alma, Archimède.

4 juillet. — Rues Cassel, de France, Chaussée, Vallon, des Anges, C. Colomb.

6 juillet. — Rues Jean Bart, Fulton, Guinguette, boulevard d'Halluin, quai de Dunkerque ; rue Berbe d'Or, quai de Calais, rues Derbo, Menin, Maleeherbes.

7 juillet. — Rues de Tourcoing (131 à 169, 126 à 183), Cadeau, Jacquard, St-Maurice, de Toulouse, Fort Fraser, Fondeurs (76 à 176).

8 juillet. — Matin : rues de la Rondelle, H. Carette, Cuvelle, Lenoir, Arcole.

Après-midi : rue du Fontenoy.

SECTEUR N. 6

Ancienne Ecole Communale angle rues du Bois et des Fabricants

1er juillet. — Matin : quai d'Anvers, quai de Gand, rues Turgot, Lalerbeer.

Après-midi. — Rues Milton, Rétin, Iéna, Marengo, Prospérité, Rossini, Wegram.

2 juillet. — Matin : rues Tourcoing (1 à 136, 2 à 132), Jacquard (1 à 47, 2 à 50), Duflot.

Après-midi : rues de Joumont, Grèty, Sully, place du Progrès, imp. Froman, rue Columelle, quai de Bordeaux, carr. Rutin, rue Bavard.

3 juillet. — rues Boulevard de Metz, rue Daubenton.

4 juillet. — Rues Olivier de Serres, Basse-Masure, Rescollets, Voltaire, Labruyère.

6 juillet. — Rues de Flandres, St-Joseph, Dombasle, St-Laurent, Delattre, Ph. Lebon, Courtral, Crouet.

7 juillet. — Rues de Jemmapes, Buffon, P. Dujardin, Sept-Ponts, de la Vigne.

8 juillet. — Boulevard de Strasbourg, quai de Nantes, place de la Nation, rues de Luneville, Villars, Plutarque, Sentier, St-Louis, Charpentiers, Nouveau-Monde.

9 juillet. — Rues Lecroix (62 à la fin, 101 à la fin) ; Collège (46 à 220, 70 à 183), de l'Ommelet (86 à 267, 56 à 208), Gros Sault, Longue-Chemise.

10 juillet. — Matin : rues du Fort La Paix, Terneaux.

Après-midi : rues Latina, Banque Saint-Antoine, Fosse-aux-Chênes 51 à 77, 84 à 100.

A TOURCOING

SECTEUR N° 1

BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 2, RUE CARNOT

1er Juillet. — Avenue Gustave-Dron 1-66, 2-100 ; rues L. Salembien, Saint-Henri, Thiers, Motte, Boula d'Or, Faidherbe, Fidèle-Lehoucq, Dr Roux, Chanzy, place République, rue Carnot, place Ch. Roussel, rues des Anges, Niot, Turenne, Ursulines.

2 Juillet. — Rues du Lac, Tournai, Havré, place des Halles, Grande-Place, rues Hôtel de Ville, Saint-Jacques, Nationale 1-103, 2-112 ; place Notre-Dame, rue Delobel, Dr Dewyn, Dubus Wailly.

3 Juillet. — Rues du Printemps, Haze, Ar. Briand, Nord, Industrie, Desurmont, Bienfaisance, Gand 1-81, 2-64 ; V. Hazebrouck, square de l'Hôtel de Ville, rues A. Ribot, Miss Cavell, Archers.

6 Juillet. — Rues de Menin 1-107, 1-118 ; O. Delory, Orondins, Calvaire 1-61, 2-58, des Poutrains, Pasteur, Chantilly.

6 Juillet. — Rues Condorcet, Moulin Fagot 1,55, 2-74 ; Maisence 1-45, 2-20 ; Belle Vue 1-45, 3-33 ; Am. Courbet ; de la Cloche, Sainte-Barbe, Verte, Paul-Doumer, du Château, Est.

A WASQUEHAL

Salle des Soupes Populaires, rue Hoche, Secteur n° 1. — [illegible] ; Av. Maillard ; Imp. [illegible] ; rues Michelet, Sablonnière ; [illegible] ; rue de la Fosse ; rue Cocoot ; rue Austerlitz, de la Ferme, Delerue, [illegible] ; quai Saint-Godard ; rue Saint-Carlos ; Imp. Saint-Joseph ; rue Saint-Pierre-Fourier ; rue Saint-Louis ; rue des Chalets ; place Kennedy ; rue Jean-Bart (des numéros jusqu'au boulevard), rue Baudet ; rue de la Paix ; rue du Boulevard.

Salle des Soupes Populaires, rue Hoche, Secteur n° 2. — 2 juillet : Route de Lille ; avenue de la Victoire ; rues de Flandre, des Jardins, de Paris, Jean-Bart (au dessus du Boulev. de la Liberté), de la Venoge, des Acacias, Faidherbe, D.-Delsalle, des Lilas, des Quatre-Orinsux, du Haut-Vinage (du Petit-Wasquehal au Boulevard de Roubaix), du Sart.

Salles des Soupes Populaires, rue Hoche, Secteur N° 3. — 3 juillet : rues Haut-Vinage (du Grand Boulevard au Chemin-Vert), Victor-Hugo ; Chemin-Vert ; rues de Marcq, de Lille, G.-Dubied, J.-Macé, Sentier Maurier ; rues de la Passerelle, de l'Egalité, Ferrer, Hoche ; Chemin des Buisses, rues de l'Yser, du Transvaal ; imp. Duthnit ; place de la République.

Bains-douches, rue des Lilas, Secteur N° 4. — 4 juillet : Rue Louis-Michel ; Ecluse Gallez ; rues Denis-Papin ; P.-Lafargue ; impasses Deleukelare, Diderot ; rues Vert-Pré ; Ecluse Grimonpont ; impasses Petrole, Tiberghien ; Bas-Fond 1 et 3 ; impasses du Triest ; rue Jean-Jaurès ; Cité Motte ; rue des Villas ; impasse Lavoisier ; rue Molinel 12 à 22 et 11 ; place Gambetta ; Ecluse du Triest ; rues de Croix, H.-Carette ; Fort Cabrol ; Chemins du Halage, des Serres ; rues Pasteur.

Salle des Fêtes du Capreau, Secteur N° 5. — 6 juillet : Rue de Roubaix ; chemin de la Planche-au-Ries ; Rue des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer ; Cité Laborieuse ; rue Voltaire (de la rue Louis-Miche au Pont du Triest) ; Cité Union ; rues Guilbaud, Abbé-Lemire, du Pont, Ch.-Colomb ; Cité Avenir ; rues A.-Ribot, Costes, Nadaud ; avenue Clémenceau.

Salle des Fêtes du Capreau, Secteur N° 6. — 7 juillet : Rue de Tourcoing ; sentier des Briques ; rue de la Renaissance ; rue C.-Durieux ; Sentier de l'Allumette ; quai des Canotiers ; rues des Fleurs, Colmar, de la Scierie, Aristide-Briand, des Champs, Alex-Dubois, R.-Jacquard ; Sentier du Canal ; rues Cl.-Béthune, Mulhouse.

Salle des Fêtes du Capreau, Secteur N° 7. — 6 juillet : Route de Tourcoing ; Imp. du Plomeur ; Q. des Alliés ; Avenue Lyautey ; rues Eug.-Guillaume, Voltaire (au dessus du Pont-du-Triest, à partir des numéros 55 et 4) ; chemin de l'Ecluse ; rues Molinel, Lamartine, Carpeaux, Ph.-Lebon, Wattaux, Cartelot, de Mouvaux, Rosa-Bonheur, Favreul, Cour Lepers, avenue de la Marne ; Triez (Capreau et Centre) ; rues Cocheteux, A.-Testelin, place Saint-Vincent-de-Paul, rue de Toul, Calvaire Nutin, Cité J. Edouard, rue Sapin Vert (156 au Cimetière, plus rangées Deleeroix et Duquesnoy), rues Syndicat, du Petit-Tourne, 1-126 et 1-46, sentier de la Clef des Champs, Cité Condorcet.

A LEERS

SECTEUR N° 1

ANCIENNE SALLE DES FÊTES,

Secteur N° 1. — **1er Juillet** : Place Sadi-Carnot, rues Thiers, Marceau, de la Mairie, Jean-Jaurès, Lamartine, Masséna, J. Leroy, Pasteur.

Secteur N° 2. — **2 Juillet** : Rues de Néchin, de la Marne, Gibraltar gauche et droite, du Chemin Vert, Molière, Touffiers, Salengro, Cap. Picavet, de Lys, sentier du Dépôt, rues du Dépôt, Hoche.

Secteur N° 3. — **3 Juillet** : Rue V. Hugo, rangée Derache, avenue Désmet, rangée de la Haverie, de l'Yser, Franklin, A. Guénard, Michelot, L. de Bettignies, Gambetta, sentier du Petit-Tourcoing.

Secteur N° 4. — **4 Juillet** : Rues Wattrelos, du Grimonpont, J. Ferry, Pierre-Catteau, de Roubaix, Sq. des Tilleuls, Suffroy, Mirabeau, H. Deschamps.

A BOUSBECQUE

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Bousbecque que l'inscription des commandes de charbon se fera les 1er et 2 juillet, au Patronage Saint-Joseph.

Le 1er Juillet : Rues de Menin, Angers, de Roncq, Bereseaux, Grande-Place, des Processions, quai de la Lys, rues de la Lys, Papeterie, Wervicq, au Chemin des Vaches, Aiouettes.

Le 2 Juillet : Rues Saint-Joseph, Blandriase, Foch, du Château, des Prés, Astiquettes, de Linselles, Crumesse, Basse-Ville, Bois (hameau), au Bois, Drève des Bois, Haut-Haut.

WATTRELOS

Paiement des allocations militaires

En vue du paiement des allocations militaires de la 2e quinzaine de juin 1942, les allocataires sont invités à se présenter au bureau de poste de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché et de 6 frs de monnaie.

Jeudi 2 juillet, de 9 h. à 16 h., ne 1 à 150 ; de 14 h. à 15 h., de 151 à 300 ; de 15 h. à 16 h., de 301 à 500.

Vendredi 3, de 9 h. à 10 h., de 501 à 700 ; de 14 h. à 15 h., de 701 à 900 ; de 15 h. à 16 h., de 901 à 1.100.

Samedi 4, de 9 h. à 10 h., de 1.101 à 1.300 ; de 14 h. à 15 h., de 1.301 à 1.500 de 15 h. à 16 h., de 1.501 à 1.700.

Lundi 6 juillet, de 9 h. à 10 h., de 1.701 à 1.900 ; de 14 h. 15 h., de 1.901 à 2.100 ; de 16 h. à 18 h., de 2.101 à 2.300.

Mardi 7, de 8 h. à 16 h., de 2.301 à 2.500 ; de 14 h., à 15 h., de 2.501 à 3.832 ; de 15 h. à 16 h., de 3.001 à 3.200.

Mercredi 8, de 9 h. à 10 h., de 3.201 à 3.500 ; de 14 h. à 15 h., de 3.501 à 3.800 ; de 15 h. à 16 h., de 3.801 à la fin et retardataires.

Pour éviter tout encombrement et attentes inutiles, les allocataires sont instamment priés de se présenter aux jours et heures qui leur sont indiqués.

Il est rappelé que tout changement dans la situation doit être immédiatement et obligatoirement signalé à la Mairie, Bureau du Secrétariat, de guichet (rentrée du militaire, reprise du travail, accès à la solde mensuelle, etc...). Toute omission ou fausse déclaration peut entraîner, outre la suppression de l'allocation, des poursuites et sanctions très sévères.

Secours aux habitants privés de ressources

On paiera au Bureau de bienfaisance, 1 bis, rue Jean Jaurès, le jeudi 3 juillet, de 16 à 11 h., les secours aux habitants privés de ressources.

Se munir de la carte d'identité.

Alcool à brûler. — Distribution de bons mardi 30 juin pour les personnes inscrites et n'ayant pu être servies en mai. Les nouvelles inscriptions de juin ne pourront pas être honorées.

Etat Civil. — **Naissances** : Henri Binet, rue du Mont-à-Leux, cité du Cheminots ; Jeannine Vandaleene, rue des Poilue, 2 ; Jean Gleude De Witte, rue de l'Enfer, 4.

Publications : René Altouweg, manœuvre à Paris (12e) et Georgette Vangrevelinge, doubleuse, rue du Vieux Bureau, 87 ; André Varbaist employé aux Chemins de Fer rue du Lebourieur 49 et Lucie Schaerer, s. p., rue Carnot, 223 ; André Lallemand, employé du commerce, rue du Flocon, 116, à Tourcoing, et Paula Touroamina, institutrice, rue de Madagascar, 6 ; Paul Hinnekens, turbineur, rue Vauban, 67, à Roubaix, et Céline Rameneur, sténo-dactylographe, rue Inkermann, 163, à Roubaix ; Clément Bockaert, gardien de la Paix, rue de l'Union, 174, et Lucienne Gnudde, rencontreuse, rue du Moulin, 69-16 à Roubaix.

Décès : Ernest Cognez, s. p., 76 ans, rue des Poilus, 2 ; Julea Vercruysse, 61 ans, tisserand, rue Léon Mariot, 16.

DES NOCES D'OR

Le samedi 11 juillet prochain seront célébrées à Tourcoing, les noces d'or des époux Ferré-Rommer, tous deux originaires de notre ville.

M. Louis Ferré y naquit le 21 août 1860 et Oermaine Rommer, le 27 avril 1865 ; ils s'épousèrent le 27 septembre 1890.

Le ménage vint habiter la rue Saint-Bislise où M. Ferré exerça sa profession de tapissier. Des enfants leur vinrent en grand nombre : douze, c'était une belle famille. Pendant la guerre de 1914, toute cette nichée comptait un combattant et un prisonnier, en 39, ils étaient 5 combattants.

Les noces d'or des vieux époux seront marquées le 11 juillet par une réception à la mairie et par une cérémonie religieuse.

ÉTAT CIVIL

Naissances : André Dumortier, rue des Poets, 113 ; Jean Destailleur, rue du Caire, 12 ; Hubert Broux, rue de la Blanche Porte, 49.

Publication : André Lallemand, employé, rue du Flocon, 116 et Paule Tournemine, institutrice à Wattrelos.

Décès : Hélène Desnevernier, 72 ans, s. p., ép. Grimonprez, rue des Cinq-Voies, 143 ; Clovis Leclercq, 51 ans, s. p., rue du Pont de Neuville, 8.

WASQUEHAL

Paiement des allocations militaires

Le paiement du coupon n° 8 afférent à la seconde quinzaine de juin aura lieu au bureau de postes, rue Ferrer, jeudi 3 juillet, de 9 h. à midi, pour les numéros 1 à 700 et de 14 h. à 17 h., pour les numéros 701 à la fin.

Le même jour, à la Mairie, 3e guichet, les bénéficiaires de l'allocation militaire pourront retirer leur certificat de paiement pour le 3e trimestre. Se munir d'une pièce d'identité.

LES SONS DE PNEUS POUR VÉLOS

Les cyclistes qui ont déposé une demande de pneumatiques pour bicyclette avant le 30 avril pourront se présenter à la Mairie, 3e guichet, mardi 30 juin, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., pour retirer leur bon parvenu de la Préfecture. Les bons ne seront remis aux intéressés que sur présentation de leur carte d'identité. Bien entendu, les personnes qui ont reçu un avis de refus n'ont pas à se présenter.

LE FONCTIONNEMENT DES BUREAUX DE LA MAIRIE

La population est avisée que les bureaux de la mairie sont fermés tous les lundis à partir de midi. Les autres jours ouvrables, ces bureaux ne sont ouverts au public que de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. pour permettre l'expédition des affaires courantes. D'autre part, le bureau du Secrétaire général n'est ouvert que le matin, de 9 h. à 10 h. Enfin, M. le maire reçoit ses administrés tous les matins, de 9 à 10 h.

Visite médicale des nourrissons. — Jeudi 2 Juillet, à 15 h., consultation des nourrissons, salle des fêtes rue Jean Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Au bureau de perception. — Le bureau du percepteur de Croix-Wasquehal, 165 bis, grande rue à Roubaix sera ouvert mardi et vendredi, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., ainsi que samedi, de 9 h. à midi.

Logement et cantonnements troupes. — Les habitants qui ont logé des troupes, cantonné des chevaux ou du matériel, de l'armée d'occupation au cours du mois de juin, sont invités à remettre à la mairie (Bureau des archives) le bon de réquisition qui leur a été délivré par les autorités militaires, en vue du règlement des indemnités de logement.

Dernier délai samedi 4 Juillet. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise.

L'assistance aux vieillards et les vieux travailleurs. — Les vieillards assistés à domicile ayant reçu leur premier mandat de la retraite aux vieux travailleurs sont avisés qu'ils doivent se présenter immédiatement à la mairie, 3e guichet, munis de leur carte grise d'assisté, ces deux allocations ne pouvant se cumuler.

Commission de la voirie. — La commission municipale de voirie se réunira, à la mairie, mardi 30 juin, de 14 h. 30 à 16 h. 30 pour l'examen des diverses demandes et pour fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc.

A la Famille du Prisonnier. — Pour le centre, permanence au centre social, 1, place Gambetta, mercredi 1er juillet, de 15 à 19 h.

Pour la Capreau et la Plaocha eu rien, la permanence se tiendra samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle des soupes populaires, 2, rue Rosa Bonheure.

A la Recette municipale. — Les bureaux de la recette municipale, 12, rue Ferrer qui étaient fermés depuis le 12 juin seront réouverts mardi 30 juin, à 9 h.

Etat Civil. — **Publication** : Maurice Colpaert, vendeur, rue d'Alsace-Lorraine, 34, à Mouveaux, et Mireille Hénart, giletière, rue des Jardins, 50, à Wasquehal.

CROIX

Le ravitaillement

La remise de tickets de juillet se poursuivra dans l'ordre suivant, salle municipale des fêtes :

Mardi 30 juin, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., de 15.000 à 17.000 ; de 9 à 10 h. : 1re table, 15.001 à 15.150 ; 2e t., 16.001 à 16.150. — De 10 à 11 h. : 1re t., 15.151 à 15.300 ; 2e t. : 16.151 à 16.300. — De 11 à 12 h. : 1re t., 15.361 à 16.301 à 15.450. — De 14 à 15 h. : 1re t., 15.451 à 15.600 ; 2e t. : 16.451 à 16.600. — De 15 à 16 h. : 1re t., 15.601 à 15.750 ; 2e t. : 16.601 à 16.750. — De 16 à 17 h. : 1re t., 15.751 à 15.900 ; 2e t., 16.761 à 16.900. — De 17 à 17 h. 30 : 1re t., 15.900 à 16.000 ; 2e t., 16.900 à 17.000.

Convalitation des nourrissons. — Mercredi 1er juillet, de 15 à 16 h., à l'école maternelle de la Mackellerie maternelle dédié SDROTU CMPHY rue de Valmy.

Contrôleur des contributions. — Le Contrôleur des contributions directes se tiendra à la mairie, mercredi 1er juillet, de 14 à 15 h., pour recevoir les contribuables qui auraient des réclamations à présenter.

Etat Civil — Naissance : Dumont Daniel, rue de Belfort, 14.

Publications de mariages : Mullies Antoine, industriel à Roubaix et Lepoutre Celine, s.p., rue Wilson, 14 ; Goethals Walter, employé à Fiers-Lille et Prévost Marcelle, couturière, rue Chevreuil, 8 bis ; Ma